

---

---

# Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP)

*(1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025)*

---

---

Lynne Castonguay, secrétaire générale

# Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique (CAP)

(Période s'étalant du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025)

## Informations générales

Entre le 1<sup>er</sup> juin 2024 et le 31 mai 2025, le Secrétariat général a traité neuf dossiers. Deux dossiers ont fait l'objet d'une audience pendant la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 31 mai 2025. À titre d'information, nous vous indiquons la date d'audience de dossiers ayant été traités durant la période examiné, mais entendus au cours de l'été 2025.

Faculté d'attache de l'appelante ou de l'appelant	Date du dépôt de l'appel	Objet de la demande	Audience	Statut du dossier
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires	5 juillet 2024	Échec d'un stage	4 septembre 2024	Grief rejeté. Dossier clos.
Faculté de droit	2 février 2025	Discrimination et manquement au devoir d'accommodement	--	En attente du mémoire de l'étudiant.
Faculté de droit	8 février 2025	Appel pour une éducation véritablement inclusive	--	En attente du mémoire de l'étudiant.
Faculté de droit	25 mars 2025	Demande d'admission au programme LLB	17 juin 2025	Grief rejeté. Complété au CAP. Révision judiciaire Cour du Banc du Roi : 5 septembre 2025 – Grief rejeté. Cour d'appel du NB – en attente.
Campus d'Edmundston	25 avril 2025	Contestation à une sanction de la doyenne pour fraude académique	7 août 2025	Grief rejeté. Dossier clos.
Campus d'Edmundston	28 avril 2025	Contestation à une sanction de la doyenne pour fraude académique	7 août 2025	Grief rejeté. Dossier clos.
Faculté des arts et sciences sociales	1 mai 2025	Échec dans un cours – révision d'une note	--	Dossier en suspens.

Campus d'Edmundston	5 mai 2025	Échec dans un cours – révision d'une note	28 juin 2025	Grief rejeté.  Dossier clos.
---------------------	---------------	---	-----------------	------------------------------------

## Attributions du Comité d'appel (CAP)

Au nom du Sénat académique, le Comité d'appel, dont les décisions sont sans appel :

- a) examine, juge et sanctionne tout grief présenté par une personne étudiante qui, ayant épousé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traitée injustement et lésée dans ses droits se rapportant à ses études;
- b) examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de toute personne étudiante;
- c) en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

## Membres du Comité d'appel du Sénat académique en 2024-2025

Voici ci-dessous la composition du Comité d'appel du Sénat académique.

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Couturier, Jacques Paul <b>(Président)</b>	Ancien cadre académique, employé ou à la retraite, avec voix consultative	Nommé par le Bureau de direction du Sénat académique  2023 10 à 2026 10
Castonguay, Lynne	Secrétaire générale avec voix consultative	D'office
Cormier, Marianne	Doyenne	Nommée par le VRER  2022 08 à 2024 07
Lang, Mathieu	Doyen	Nommée par le VRER  2024 07 à 2027 06
Poitras, Gérard	Doyen	Nommé par le VRER  2023 03 à 2025 06 2025 07 à 2028 06
Auger, Claudine	Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Shippagan	Élu par le Sénat  2022 08 à 2024 07 2024 08 à 2027 06
Boucher, Carole	Membre du corps professoral du campus de Shippagan	Élu par l'APPUMCS  2023 11 à 2026 06
Fortin, Pierrette (Vice-présidente)	Membre du corps professoral du campus d'Edmundston	Élu par le Sénat  2022 11 à 2025 06
Levesque, Robert	Membre du corps professoral du campus d'Edmundston	Élu par l'APPUMCE  2022 11 à 2025 06
Laplante, Gabriel	Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton	Élu par le Sénat  2022 08 à 2024 07 2024 08 à 2027 06
Godin, Jeanne	Membre du corps professoral du campus de Moncton	Élu par l'ABPPUM  2022 08 à 2024 07

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Esfahani, Hesam Seyyed	Membre du corps professoral du campus de Moncton	Élu par l'ABPPUM 2024 07 à 2027 06
Wheaton, Stéphanie	Registraire, avec voix consultative	D'office
Robichaud, Alexandre	Personne étudiante, membre du Sénat	Élu par le Sénat 2025 05 à 2026 04
<i>Six personnes étudiantes, dont au moins une de cycles supérieurs (deux par campus, les membres de chaque campus provenant de facultés ou secteurs différents)</i>		<i>Choisies par les associations étudiantes</i>
Rochette, Antoine	Personne étudiante du campus de Shippagan	Choisie par l'AÉUMCS 2023 05 à 2025 04
Levesque, Amélie	Personne étudiante du campus de Shippagan	Choisie par l'AÉUMCS 2024 12 à 2025 04
Thériault, Simon	Personne étudiante du campus de Moncton	Choisi par la FÉCUM 2023 05 à 2025 04
Balaluka Ishara, Josuée	Personne étudiante du campus de Moncton	Choisi par la FÉCUM 2025 05 à 2026 04
Perron, Mathieu	Personne étudiante de cycle supérieur du campus de Moncton	Choisi par la FÉCUM 2024 05 à 2025 04 2025 05 à 2026 04
Godin, Abby	Personne étudiante du campus d'Edmundston	Choisie par l'AGÉÉUMCE 2023 05 à 2025 04
Mélissa Kate Lelièvre/ El Khoury, Rita	La ou le responsable du Service des dossiers ou sa déléguée ou son délégué à titre de secrétaire du comité, mais sans y avoir voix délibérative	D'office

## Note portant sur le droit de vote

À noter que la présidente ou le président siège sans voix délibérative conformément à l'article 43 des *Statuts et règlements*. Il en va de même pour la secrétaire générale, la registraire et la secrétaire d'assemblée.

## Recommandation du CAP à la FSSSC

### Dossier du 4 septembre 2024

Une personne étudiante a fait appel d'une décision concernant un résultat obtenu à un cours, demandant soit une révision de sa note, soit la possibilité de reprendre le cours dans un délai raisonnable. En raison de la structure du programme, le cours en question ne peut- être repris qu'à l'année suivante. La personne étudiante sollicite donc une reprise anticipée. Le Comité a étudié le dossier et a entendu plusieurs témoins. À l'issue de son analyse, le Comité a décidé de maintenir la décision de la Faculté des sciences de la santé et services communautaires, soit l'attribution de la note NS pour le cours concerné.

Recommandation : Le Comité d'appel du Sénat académique recommande à la Faculté des sciences de la santé et services communautaires d'examiner des pistes de solution visant à améliorer la flexibilité dans la planification des cours et des stages, afin de permettre aux personnes étudiantes ayant échoué de bénéficier d'une deuxième chance sans devoir attendre une année complète.

## **Remerciements**

---

Nous tenons à remercier les membres, les intervenantes et intervenants, ainsi que les gestionnaires de dossiers pour l'excellent travail et collaboration tout au long de l'année. Merci beaucoup!

Lynne Castonguay  
Secrétaire générale

Mélissa Kate Lelièvre  
Secrétaire du Comité d'appel